

# Marketing digital 100% pratique : création de contenus

RS420.190.26.59-61.1b

VHO

Mise à jour : 16.02.2026

## Descriptif de module

**Domaine** : Economie et Services  
**Filière** : Economie d'entreprise, à plein temps et en emploi  
**Orientation/axe** : Métier

### 1. Intitulé de module

### Option secondaire

2026-2027

Code : 59-61.1b

#### Type de formation :

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres :

#### Niveau :

- Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres

#### Caractéristique pour filière Economie d'entreprise :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Economie d'entreprise

#### Type :

- Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres :

#### Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps  
 Autres :

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres :

### 3. Prérequis

#### Economie d'entreprise :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps et avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- EE : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études en emploi et avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études en emploi

- Pas de prérequis  
 Autres :

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux

Ces dernières années, les compétences liées à la communication visuelle sont devenues tout autant demandées par les employeurs recrutant dans le domaine du marketing, de la communication voire même des RH que les compétences de communication écrite. En effet, il est très régulièrement demandé pour les stages ou les premiers emplois dans cette branche des connaissances de base en création visuelle (Suite Adobe et Canva), ainsi qu'un certain sens du design.

Suite à ce constat, cette option secondaire est proposée afin de permettre aux étudiant-e-s d'obtenir les bases requises et ainsi d'ajouter une nouvelle flèche à leur arc pour leur entrée sur le marché de l'emploi.

La mission de cette option est donc de développer des compétences pour créer des contenus performants pour le web et les médias sociaux.

Au terme du cours, l'étudiant-e est capable de :

- Créer des visuels et supports numériques de premier niveau, mais professionnels (flyers, brochures, banners, home, etc.)
- Créer des contenus visuels performants pour les réseaux sociaux (Instagram, TikTok, LinkedIn, Facebook)
- Créer des vidéos avec son smartphone et réaliser un montage propre.

- Utiliser des photos, vidéos et visuels de tiers, pour sa communication et son marketing, tout en respectant le cadre juridique suisse.
- Rédiger du contenu web et blogging

L'OS « Marketing digital 100% pratique : création de contenus » est focalisée sur la création et l'optimisation des contenus audiovisuels, selon les plateformes. Les outils principaux de cette formation sont l'ordinateur portable ainsi que le smartphone des participant-e-s.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

L'option comporte quatre parties :

- Création digitale : créer des visuels performants pour une entreprise (utilisation de Canva).
- Création vidéo : créer des vidéos pros avec un smartphone et faire ses premiers pas dans la postproduction.
- Création photo : créer avec un smartphone du contenu *social media* de qualité et des photos professionnelles pour le web.
- Écrire pour le web : rédiger du contenu de page web ou un billet de blog

Le cours sera essentiellement axé sur la pratique.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

L'OS sera clôturée par **des travaux semestriels individuels et/ou de groupe** dont le déroulement sera expliqué dans une directive séparée.

### Disposition applicable aux travaux collectifs :

Tout comportement avéré prétéritant la bonne réussite d'un travail de groupe se verra sanctionné par l'exclusion de l'étudiant-e qui ne s'acquitte pas de ses devoirs envers le groupe. Si le travail de groupe doit être évalué par une note collective, l'étudiant-e exclu-e se verra attribuer la note 1. Aucune disposition particulière n'est prévue pour les membres restants du groupe réduit, ni en termes d'allègement de la charge totale devant être réalisée, ni en termes d'assouplissement du barème.

### Règle(s) de validation :

Cf. modalités d'évaluation et de validation, résultat arrondi au 1/10 de point.

### Critères de réussite :

N ≥ 4.0 :	Module acquis
3.5 ≤ N < 4.0 (Fx) :	Remédiation du module
N < 3.5 :	Répétition du module

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible pour les examens
- Remédiation possible pour le travail individuel ou de groupe de la manière suivante :
  - les conditions de remédiation sont notifiées par mail au groupe ou à la personne concernée
- Pas de remédiation pour
  - les travaux de semestre individuels ou de groupe
  - les contrôles continus
- Autre (précisez) : en cas d'examen de remédiation (indépendamment de la session durant laquelle la remédiation a lieu)
  - la note de chaque travail de semestre éventuel, individuel ou de groupe, sera reprise
  - la note de chaque contrôle continu éventuel sera reprise avec la même pondération pour le nouveau calcul de la note de l'unité de cours remédiée.
  - les points de bonus éventuels ne seront pas repris.

## 8. Remarques

Dans l'éventualité d'une visite d'entreprise ou autre activité extra muros (sous réserve à ce jour), les frais de déplacement sont à la charge des étudiants.

## 9. Bibliographie

Bibliographie fournie en début de cours

## 10. Enseignants

- Michael Perret, professeur HES associé à la HE-Arc
- Intervenant-e-s externes
- Év. Intervenant-e-s de la HEG Arc

Nom du responsable de module : Michael Perret

Descriptif validé le xx août 2026 par le Conseil de Direction HEG Arc